

compagnies, monsieur le président, qui agissent parfaitement au point de vue légal mais qui au point de vue moral ne respectent absolument pas leurs employés.

Vous avez là un président de compagnie qui se donne la peine, après mûre réflexion, d'écrire à un ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, lui disant et l'assurant que lorsque le conflit ouvrier à la United Aircraft sera terminé, il y aura une pleine expansion à la United Aircraft et qu'il s'engage à reprendre tous les gens. Alors, on sait ce qui s'est passé. Le ministère du Travail du Québec fait faire une investigation auprès des gens qui demeuraient encore en grève, demande aux personnes encore en grève à qui il est intéressé, de continuer d'aller travailler à la United Aircraft. Il s'en trouve 976 sur un total de 2,600 au début de la grève. Après 16 mois, il en reste 976, qui disent: Oui, nous sommes intéressés à retourner travailler pour cette compagnie. Et à partir de cela, il faut conclure carrément que la compagnie avait eu gain de cause sur le syndicat, avait réussi à tout gagner ce qu'elle voulait, et avait réussi à écraser le syndicat comme elle voulait l'écraser. Et les dirigeants de la compagnie ne se cachent pas pour le dire.

● (2040)

Après cela, monsieur le président, la compagnie fait une offre, elle dit: Nous ne sommes plus prêts à réengager ces gens. Nous sommes prêts à offrir 250 emplois à ces personnes-là. Quant aux 700 qui demeurent, on verra si jamais on en a besoin.

Monsieur le président, je pense qu'il est extrêmement difficile d'accepter une théorie patronale de ce genre-là. Je pense qu'un genre de patrons de cette sorte nous conduit bien plus sûrement à l'anarchie que le genre de syndicalisme qui s'est pratiqué dans certains domaines à travers le Canada. Il est vrai que dans certains secteurs, des chefs syndicaux ont manqué, ont été irresponsables. Il est aussi vrai que plusieurs entreprises canadiennes, ou pseudo-canadiennes, qui représentent des intérêts américains au Canada, ont pris des décisions qui vont à l'encontre des traditions canadiennes, qui vont à l'encontre des intérêts des employés du Canada et des personnes qui demeurent au Québec.

C'est ce qui s'est produit à la United Aircraft, c'est ce qui a entraîné la violence, que je condamne à tout point de vue. Ce que je veux essayer de démontrer ici, c'est que l'exaspération ou la façon de vouloir négocier avec un syndicat peut pousser des individus et un petit groupe à vouloir tout laisser de côté, à vouloir transgresser les lois, et à vouloir faire leur propre loi. Je pense que dans une société telle que la société où l'on vit au Canada, il est inacceptable que des choses de ce genre se produisent. Elles ne doivent être tolérées au Canada, et ne doivent être plus tolérées que toute la force employée, que ce soit au niveau patronal ou syndical.

Cela m'amène à dire, monsieur le président, que lorsque je vois des gens se soulever au Canada, que des compagnies américaines viennent ici et disent. Bien, messieurs de la compagnie Montreal Locomotive Works, vous ne vendrez pas des trains à Cuba, je trouve cela inacceptable. Quand je vois des gens se lever à la Chambre des communes pour dire: C'est épouvantable que les Américains viennent nous dicter comment il se fait qu'on ne pourrait pas vendre à Cuba, je ne puis les approuver. Mais je n'en ai pas encore vu un se lever pour dire que c'était épouvantable que les Américains viennent nous dicter nos méthodes de relations de travail à l'intérieur de leur succursale au Canada.

Difficultés dans le domaine du travail

Je pense, monsieur le président, que la conception qu'on doit se faire des relations de travail qui existent au Canada, c'est qu'elles ne doivent pas être dictées, ni du Connecticut, ni d'un autre pays, mais par nous ici au Canada. Nous sommes assez expérimentés pour diriger nos affaires syndicales, et prendre nos propres décisions, lesquelles amèneront des relations beaucoup plus harmonieuses.

J'ai entendu plusieurs personnes aussi qui ont pris part au Débat, qui ont voulu se défendre d'être anti-syndicalistes. On a beaucoup parlé de la Commission Cliche. Monsieur le président, s'il y a eu des bandits dans un secteur du monde syndical, cela ne veut pas dire que tout le monde dans le milieu syndical est bandit. S'il y a des bandits à l'intérieur d'un organisme gouvernemental, s'il y en a un ou deux qui font des mauvais coups, cela ne veut pas dire que tout le monde à l'intérieur de cela est bandit. Il faudra faire des nuances dans cela. Je pense que ce qui existe au niveau du secteur de la construction au Québec est peut-être le résultat d'un laisser-faire dans ce secteur, d'un laisser-faire aussi de la part des gens qui dirigeaient la province de Québec. Il faut se rappeler aussi ce qui s'est passé au niveau du secteur de la construction au Québec, que c'est en vertu du bill 290 qu'on a donné les pouvoirs qui existent actuellement. Il faut se rappeler aussi que c'est en vertu d'une autre loi, le bill 9, qu'on a ni plus ni moins légalisé des négociations qui se faisaient illégalement auparavant. Alors, lorsque vous faites cela, que ce soit dans une Assemblée nationale ou dans un Parlement, ni plus ni moins, vous contribuez à l'érosion de l'autorité. Alors, il ne faudrait tout de même pas s'imaginer que parce qu'un secteur qui a été corrompu, tel que le secteur de la construction dans la province de Québec, que tout le syndicalisme au Québec est un système corrompu. C'est faux et ceux qui le prétendent ont, je crois, une idée très très vague de ce qui se passe à l'intérieur du monde syndical.

Il y a beaucoup de gens, monsieur le président, qui travaillent vraiment pour l'avancement de cette cause, et si nous n'avions pas eu le mouvement syndical au Québec surtout, et dans tout le reste du Canada, nous serions encore à l'âge de pierre dans bien des secteurs. Heureusement, il y a eu des gens qui se sont mis à l'avant-garde des compagnies et d'un système établi—qu'on se rappelle les années d'avant 1960 au Québec—car s'il n'y avait pas eu des gens pour se battre pour des idées humanitaires et pour le respect aussi des individus qui travaillent à l'intérieur de ces corporations-là, et si on n'avait pas eu le syndicalisme au Québec, je me demande où on en serait à l'heure actuelle.

Ce n'est pas parce qu'il y a une «gang» de «tramps», monsieur le président, qui ont réussi à envahir tout un secteur, qu'il faut le condamner ce secteur-là au complet. Il ne faut absolument pas essayer de s'embarquer dans ce système. Sinon, nous aussi nous serons condamnés plus tard.

J'entends des gens qui disent: Nous, nous sommes pour des grèves, nous sommes pour ceci, pour cela, pour les syndicats, pour bien des choses, mais quand les syndicats exercent leurs droits, nous ne sommes plus d'accord avec eux. Il faudrait déterminer une fois pour toutes si l'on veut donner le droit de grève aux fonctionnaires. Quand ils vont faire la grève, cela va nous nuire, parce qu'ils ont un pouvoir qui leur permet de dire au patron: «Tu vas te grouiller, sinon moi je m'en vais en grève.» C'est sûr que cela fait mal à des gens. Certains, volontairement, ne sont pas conscients, et disent en public, et c'est un beau «stunt»